



Direction Education et Famille
Service Education-Périscolaire

☎ 04 26 52 63 89

DEMANDE DE DÉROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE INTRA-MUROS

A déposer avant le 15 mai 2024

La Ville de Romans-sur-Isère est compétente pour définir le périmètre scolaire et affecter les élèves en fonction de la sectorisation des écoles (art. L212-7 du code de l'Education). Le respect de ces périmètres est essentiel à l'équilibre des effectifs entre les écoles de la Ville de Romans-sur-Isère. Les demandes de dérogation peuvent être accordées à titre exceptionnel après validation par une commission (excepté pour les dérogations pour rapprochement de fratrie*). Toutes les demandes sont étudiées en tenant compte des effectifs nécessaires pour maintenir les structures et des ouvertures de classes annoncées par l'Education Nationale. Même si la demande est conforme aux critères, elle ne sera définitivement acceptée qu'en fonction des capacités d'accueil des écoles. La décision de la commission est communiquée par courrier aux familles.

**Les demandes de dérogation sortantes de l'école Les Ors vers l'école Les Récollets seront refusées.
Pas de dérogation, à l'intérieur des secteurs fusionnés (8 mai-Vercors et Centre).**

*traitées directement par le service Education-Périscolaire

NOM et Prénom de l'enfant _____ Sexe : F M

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu de naissance : _____

École de secteur : _____ École demandée : _____

	RESPONSABLES LÉGAUX	
	<input type="checkbox"/> Représentant 1	<input type="checkbox"/> Représentant 2
	Lien :	Lien :
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
NOM Prénom		
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Union-Libre <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Union-Libre <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)
Adresse		
Code postal		
Ville		
☎ Domicile		
☎ Portable		
NOM et adresse de l'employeur		
☎ Professionnel		
Signature		

MOTIF DE LA DÉROGATION

Rapprochement de fratrie (sur le même établissement scolaire)

Raisons médicales liées à l'état de santé de l'enfant

Cas dérogatoires pris en compte par la Ville de Romans-sur-Isère lorsque les deux parents travaillent

Assistante maternelle avec contrat de travail résidant dans le « périmètre scolaire de l'école demandée »

Garde assurée par un membre de la famille résidant dans le « périmètre scolaire de l'école demandée » :
 oncle ou tante grands-parents (remplir l'attestation sur l'honneur)

Je déclare les renseignements portés sur ce document exacts

Article 441-1 du Code pénal : Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. **Le faux et l'usage de faux sont punis de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amende**

Le ____ / ____ / ____ signature



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(A compléter par le membre de la famille qui assurera la garde de l'enfant)

Je soussigné(e), oncle ou tante grands-parents

NOM Prénom _____

Né(e) le ____ / ____ / ____ à _____

Domicilié(e) : _____

Certifie sur l'honneur avoir un lien de parenté avec l'enfant

NOM Prénom _____

Fait à _____ Le ____ / ____ / ____ Signature

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et libertés, les informations personnelles collectées dans ce formulaire sont utilisées par la Ville de Romans, responsable de traitement, uniquement dans le cadre du traitement de votre demande.

L'accès à vos données est strictement limité aux membres et personnels habilités de la Ville de Romans.

Vos données personnelles sont conservées le temps de la scolarisation de l'enfant.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de leur traitement en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : dpo@valenceromansagglo.fr